VOL. LIII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 12 DECEMBRE 1923 No. 3

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publie par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LE CABINET BRACKEN ROULE VERS UNE DEFAITE PROCHAINE

QUELQUES OBSERVATIONS

Nous prions notre confrère de "La Liberté" de réfléchir amicalement sur les quelques observations qui suivent:

L'acte extraordinaire du cabinet Bracken entrant en conférence secrète avec un groupe d'hommes d'affaires de Winnipeg, **dans le dos de la législature,** pour examiner la situation financière du pays, a mis le comble au mécontentement général. C'est une véritable stupéfaction partout. Quelle espèce de gouvernement avons-nous donc, qui viole avec cette lamentable inconscience la règle fondamentale de notre constitution politique: l'administration de la chose publique par les représentants élus du peuple.

On préfère discuter avec des commissions occultes, dépourvues de tout mandat! Jamais rien de tel ne s'est encore vu dans l'histoire parlementaire canadienne.

Ce n'est pas obéir à l'esprit de parti et ce n'est pas commettre une maladresse que de dénoncer pareille impéritie et de s'opposer à toutes les manoeuvres imaginées pour assurer la survivance d'un tel gouvernement, le plus incapable, sans contredit, que les provinces de l'Ouest aient connu.

Il a suffi d'un an à ces messieurs pour faire l'exhibition flamboyante de leur talent!

A tout seigneur tout honneur: sait-on que M. Bracken a été jusqu'à il y a quinze jours ministre de l'Education au Manitoba, et sait-on que sous son règne,— alors que les écoles normales regorgent d'instituteurs non placés,— il y a 131 écoles de closes. Cent trente et une écoles qui sont mortes entre les mains du premier ministre en 16 mois! Ceci, dans une province canadienne pleinement organisée, **forte d'un budget officiel,** et ayant cinquante ans **de confédération avec les autres provinces de notre riche Dominion.... Voilà le chef-d'oeuvre d'habileté administrative** que nous présente M. Bracken maître d'un département!

Et quelle raison donne-t-on pour avoir ainsi laissé expirer ces écoles, où étudiaient trois mille enfants. Le manque d'argent.

Or, pendant ce temps, on paie $12,000.00 de salaire à M. Waugh comme président de la Commission des Liqueurs et on paie $5,000.00 par année à chacun de ses collègues, lesquels n'ont, souvenez-vous-en, que la fonction d'aviseurs nullement tenus de donner tout leur temps à l'Etat. Vingt deux mille piastres gaspillés en grasses prébendes de sommet, sans compter la ribambelle interminable des subalternes, pour un commerce facile, qui dispose d'un crédit illimité pour ses achats, qui est un monopole, et qui ne vend que pour du comptant.

C'est également pendant que les écoles ont leurs volets fermés et qu'on s'apprête à créer de nouvelles taxes qu'on augmente sans raison le nombre des portefeuilles ministériels.

Par contre, pour effectuer des économies, le cabinet vient de signifier leur congé, sans avis préalable, à quelques pauvres diables employés au Palais législatif. En plein hiver!

* * *

Tout ce qui précède est en manière d'exemple seulement; nous verrons tout le reste, en temps et lieu; pour aujourd'hui nous nous contentons de lever un coin du voile.

Nous pourrions cribler de traits acérés ce cabinet inerte et gâcheur. Mais l'heure n'est pas à la satire et à l'épigramme. Nous éprouvons plutôt de la tristesse à écrire cet article; nous l'écrivons parce que nous y voyons un devoir de dignité personnelle et une affirmation nécessaire de notre droit de choisir nous-mêmes nos attitudes sur les programmes économiques des divers gouvernements qui se succèdent en ce pays.

En vain nous nous examinons et scrutons le fond de notre âme, nous ne voyons rien de répréhensible dans le fait de travailler à remplacer par un ministère compétent ce ministère désastreux qui nous mène tout bellement à la banqueroute.

Rien à notre connaissance ne lie forcément les nôtres à ce gouvernement. Et en de telles circonstances, quiconque appuie le cabinet Bracken réclame la continuation des extravagances et des erreurs du cabinet Bracken. Un bulletin électoral en faveur d'un ministère, c'est un mandat de vie pour ce ministère, il n'y a pas de milieu. Dans l'universel discrédit qui atteint ces sept ou huit ministres, nous ne voyons pas une seule bonne raison d'essayer de maintenir debout la statue d'argile qui s'effrite.

N[illegible] nous tromper certes [illegible]. Il n'est personne d'infaillible. N[illegible] ceux qui ne sont pas de notre avis à nous [illegible] des raisons, car le respect que nous avons de nous-mêmes nous interdit de nous contenter de sentences cassantes et comminatoires; avec des citoyens, avec de bons et honorables citoyens, qui ont vingt et vingt-cinq ans d'expérience et de métier dans les affaires publiques, il convient de causer avec bienveillance, d'étudier les choses, de raisonner le pour et le contre d'une question.

Le monde politique, nous le soumettons avec une franchise ferme, amicale et attristée, ne se recrute pas seulement parmi les démagogues; on y rencontre aussi parfois des hommes qui aiment leur pays, qui ont étudié les moyens de le rendre prospère, qui méritent confiance; une certaine déférence pour eux ne serait pas toujours déplacée; une intelligence modérée des difficultées qu'ils rencontrent ici et là sur leur chemin serait possiblement aussi de quelque utilité. On ne réussit pas toujours toutes démarches qu'on entreprend ici-bas; il y a des divergences dans tous les ordres. Ce serait évidemment avoir deux poids et deux mesures que d'être irrévocablement inexorable devant les seules difficultés, les seuls insuccès, les seuls compromis et les seules divergences qui se rencontrent dans le monde politique.

De plus, on ne se passera pas de la politique; il faut que certains d'entre nous y prennent part puisque, bon gré mal gré, c'est dans les parlements que se règleront, en définitive, nos affaires. Dès lors, c'est, selon nous, un aveuglement réel de s'accrocher aux hommes faibles; dès lors, c'est s'exposer à des mécomptes que de jeter sans peut-être examen préalable suffisant des paroles désobligeantes aux hommes et aux groupes qui furent toujours en cette province des amis pour nous. Ces jours-ci nous lisons la surprise sur la figure d'hommes qui nous furent dans le passé sympathiques autant et plus peut-être que tous autres, et que nous retrouverons bientôt en fonction officielle — capables parconséquent d'être généreux, ou froids, dans le maniement d'une situation qu'ils n'ont pas eux-mêmes le moins du monde contribué à créer. Le moins qu'un journal du caractère de "La Liberté" puisse leur donner, c'est une neutralité équitable.

Nous aimons d'un ardent amour notre foi et notre race; nous subordonnons tout à cette pensée constante; sur **ce terrain nous n'admettons aucune sincérité qui soit supérieure à la nôtre;** mais nous croyons périlleux à l'extrême pour la minorité française du Manitoba de créer des causes nationales avec des événements qui n'en sont pas. Pour dire toute notre pensée, nous nous alarmons des dangers que certaines complaisances envers certains hommes et certaines antipathies inexplicables envers certains autres, peuvent faire courir à ce que nous Canadiens-français avons toujours aimé et défendu en cette province.

Toute voix publique qui voudra devenir cause déterminante dans l'orientation politique du pays devra porter, à la clarté du jour aussi, ses responsabilités. Au Manitoba français les erreurs tactiques doivent être rares; autrement ce sera bientôt notre effacement complet comme groupe.

LOUIS XIV

Le livre de M. Louis Bertrand, sur Louis XIV, que notre distingué collaborateur, M. André Chaumeix, a présenté dernièrement à nos lecteurs, provoque des discussions passionnées. M. Paul Bourget vient d'écrire, sur ce volume, une magnifique étude que publiera l'"Illlustration." Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir donner à nos abonnés la primeur de la partie la plus intéresante de cet essaie de psychologie historique.

M. Louis Bertrand nous confie, dans son "prologue" "que la figure" de Louis XIV exerça sur lui même attrait que celle de saint Augustin. M. Bourget de s'écrier:

Quel attrait! Il faut lire, pour en mesurer la chaleur, les trois premières pages de ce prologue et l'aveu des sentiments éprouvés par l'écrivain devant la statue équestre de Louis XIV, sur la terrasse du Peyrou, à Montpellier. Ce cavalier de bronze s'anime pour lui. Il respire. Il bouge. "Avec un grand geste dominateur il s'emparait de tout l'espace... En sa marche aérienne, il s'envolait d'un tel élan d'apothéose que tout s'abaissait autour de lui!... Pas d'inscription, mais en face, sur l'Arc re Triomphe, quelques mots dédicatoires, en langue latine naturellement, et que notre Voyant épelle dans un tremblement: **"Pax terra mari que porta... —La paix règne enfin sur terre et sur mer."** Et il la commente, cette dernière ligne. Ne donne-t-elle pas son sens suprême à cette image du Héros Latin, "le héros qui fait de l'ordre, de l'intelligence et de la beauté autour de lui, tout cela avec un air de grandeur et de noblesse, et pourtant sans violence ni emphase, avec un sens exquis de la mesure."

M. Louis Bertrand nous donne la date de cette rencontre avec la statue révélatrice. C'était au mois d'octobre 1900. La défaite de 1870 était si voisine! Lui-même était jeune alors, mais accablé comme nous tous par la sensation constante de l'abaissement de notre pays. "Et voilà", s'écrie-t-il, "que ce pauvre pays humilié, je lui découvrais tout à coup la figure que je souhaitais si ardemment pour lui." Il dit encore: " Ce pays qu'on n'avait pas su me faire connaître et admirer et que pourtant j'aimais de toute mon âme". Nous sommes en plein dans la réaction que réclamait Fustel contre les détracteurs de la vieille France. Comment M. Louis Bertrand a-t-il compris cette réaction? Quels textes cet élève de l'Université et qui se réclame de ses sévères méthodes historiques, oppose-t-il aux adversaires du Grand Roi? La réponse à ces questions exigerait une analyse minutieuse de l'ouvrage et dépasserait de beaucoup l'intention de ces courtes notes.

* * *

Je voudrais simplement résumer l'impresion qui reste, la lecture de ce volume achevée, et sa bienfaisance à l'heure actuelle. "Ce livre est né de la dernière guerre", nous déclare son auteur, et il a intitulé un de ses chapitres: **"Clausa Germanis Gallia.**— La Gaule fermée aux Germains", ramassant tout l'essentiel du service de Louis XIV dans ce vigoureux exergue. Commentons-le.

La légende veut que ce prince ait trop aimé la guerre. Il s'en accusait lui-même. Il reste à savoir si ce goût de la bataille et de la victoire l'a entraîné à des guerres d'ambition désordonnée et, si l'on veut, de magnificence. Quand on y regarde de près, on est contraint de reconnaître qu'il ne s'est jamais battu que pour assurer à la France les limites nécessaires à sa foction propre, et il l'a définie, cette fonction, en termes si lucides, quand il a écrit: "Dans ces grands encouragements que ma fortune pouvait recevoir, rien ne me semblait plus nécessaire de m'établir chez mes plus petits voisins, dans une estime de **modération et de probité."** Ne nous laissons pas tromper par les expressions **d'imperator et d'imperium** qui reviennent souvent dans les inscriptions de ses monuments. Ces termes prêtent à l'ambiguité. **Imperator** signifiait primitivement **général victorieux, imperium, commandement militaire.** L'Imperium Romanum fut tout autre chose et les **mots** d'Empire et d'Impérialisme ont gardé un sens très précis qu'il importe de bien définir pour définir du même coup la place très particulière occupée en Europe par le **Roi** de France. L'Impérialisme tel que les Romains l'ont pratiqué, tel que les Anglais le pratiquent encore, **mais hors du** continent, tel que les Allemands ont essayé de le **pratiquer, aux dépens du monde latin, avec les Ottonides, puis** les Hohenshaufen, les Habsbourg, enfin les Hohenzollern, consiste dans un congloérat d'Etats subordonnés par la force à un Etat dominateur. La justification de la mainmise de cet Etat sur les autres réside dans la supériorité de sa culture, — c'est ici le cas d'employer la formule chère à l'Allemagne, — qu'il impose aux vaincus, soi-disant pour leur plus grand bien. Reprenez le texte de Louis XIV cité plus haut. Vous y verrez que ce prince admet autour de lui les petits Etats et qu'il veut se conduire à leur égard avec "modération", c'est-à-dire en abusant pas de sa force, avec "probité", c'est-à-dire en respectant leur indépendance. C'est que la France, et s'il s'en rend compte par son instinct d'héritier des Capétiens, n'est pas un Empire, c'est un Royaume.

Précisons encore cette différence, en essayant d'en démêler l'origine. Quand l'Empire Romain s'effondra, le rêve de le recommencer hanta aussitôt tous les conducteurs de peuples investis par les armes subitement, comme un Théodoric ou un Charlemagne, d'un pouvoir démusurément étendu. Le Roi de France, lui, a débuté tout au contraire par un domaine très restreint qu'il a lentement agrandi, morceau à morceau, si l'on peut dire. Ce domaine ne s'est constitué sur un sol qui présente le double caractère d'avoir un dessein géographique très nettement déliné et d'être peuplé d'habitants qui n'ont pas d'unité ethnique. Ses frontières naturelles sont évidentes: à l'est, le Rhin et les Alpes; au sud, la Méditerranée et les Pyrénées et l'Océan et la Manche à l'Ouest et au nord. Faire vivre une population d'origine composite dans ce cadre aux contours limités, telle est la tâche du Roi de France. Cette tâche implique deux conditions. Parce que l'unité ethnique manque, il faut que l'unité administrative soit plus fortement constituée qu'ailleurs. Parce que les contours naturels sont limités et qu'ils interdissent l'expansion, il faut qu'aucun des peuples voisins ne se développe de manière à menacer ce pays nécessairement moyen. Le Royaume peut tolérer d'autres royaumes autour de lui, et par Royaumes, entendez simplement des Etats moyens, eux aussi, quelle que soit, d'ailleurs, la forme de leur gouvernement, — il ne peut pas tolérer un Empire. Il devient ainsi, et ce fut la politique de Louis XIV comme celle de tous nos rois, l'étalon de la mesure en Europe, en même temps qu'un modèle de resserrement et d'ordre à l'intérieur.

M. Louis Bertrand nous fait assister au spectacle de ces deux efforts dans lesquels se dépense inlassablement l'énergie du Grand Roi, à travers les faiblesses inséparables de la nature humaine. Mais cherchez dans un Atlas historique, d'abord la carte de la France en 1661, date où il commence à gouverner seul, puis celle de cette même France en 1715, et comparez les frontières. Comparez aussi l'anarchie intellectuelle et morale de l'époque de LouisXIII et l'incomparable équilibre de la pensée française durant toute la seconde moitié du dix-septième siècle? Vous conclurez, comme lui, que le Roi qui obtint ces

(A suivre en page 4)

CHOSES D'ITALIE

M. Wallez, continuant pour le compte de la "Revue catholique des Idées et des Faits", son enquête sur la situation en Italie, a interviewé plusieurs prélats éminents, dont le cardinal Mistrangelo, archevêque de Florence, au sujet de l'attitude de l'Eglise envers Mussolini.

"Eminence", dit M. Wallez en s'adressant à l'archevêque de Florence, "avez-vous raison d'être satisfait de l'attitude de Mussolini et de son gouvernement envers l'Eglise?"

"Mon cher monsieur", répondit le cardinal, "je vous dirai ce qu'était notre situation avant octobre 1922, et ce qu'elle est maintenant. Il y a un an, nous n'aurions pas osé sortir en procession dans les rues de la ville. Nos prêtres étaient souvent insultés. Plusieurs fidèles, par suite de ce triomphe de l'impiété, voyaient leur foi fléchir. Ils étaient pris d'une sorte de honte craintive. Je ne crois pas me tromper en disant que l'assistance aux offices religieux avait diminué du tiers.

"M. Mussolini en arrivant au pouvoir, nous a promis catégoriquement que les catholiques auraient la plus grande liberté dans l'exercice de leur religion. Il a placé des troupes à notre disposition afin d'assurer l'ordre et le prestige de nos processions. Il a profité de chaque occasion pour proclamer que le catholiscisme est la plus belle partie du patrimoine ialien; qu'il a droit au respect de tous; qu'il est absolument nécessaire à la vie de la nation. Dans toutes les importantes manifestations patriotiques, "Mussolini déclare que l'Eglise soit représentée et y prenne une part active. A plusieurs reprises, par un décret du président du Conseil, ces cérémonies commencèrent par une messe à laquelle Mussolini se faisait un devoir d'assister. Voyant la considération et l'autorité que l'Etat donne maintenant au clergé, le peuple nous respecte. Je ne crois pas qu'un seul prêtre ait été insulté à Florence depuis 12 mois. La majorité de ceux qui négligeaient de pratiquer leur religion ont repris le chemin de l'église. Informez-vous auprès des autres évêques. Demandez-leur si la situation n'est pas la même dans leurs diocèses. Quant à moi, je déclare franchement que je suis très satisfait du changement qui s'est opéré en Italie""

M. Wallez alla ensuite trouver Monsieur l'abbé Pisselli, qui a été nommé par le gouvernement fasciste pour diriger l'Instruction Publique à Florence. Interrogé sur le programme scolaire de Mussolini, l'abbé Pisselli a répondu

"J'appronuve de tout mon coeur le président du conseil et vous pouvez juger vous-même si mon opinion est conforme à celle que tout chrétien doit avoir. Par ordre du gouvernement, le crucifix a été apposé au mur de toutes les classes. L'enseignement du catéchisme a été établi et favorisé de toutes manières par le gouvernement qui a exigé des professeurs qu'ils suivent des cours de théologie et de morale, cours donnés par des savants et des prêtres. L'impulsion donnée a été si forte que personne n'a pu s'y soustraire. En peu d'années l'atmosphère catholique de l'Italie sera de nouveau purifiée.

"Il existe maintenant une cordiale collaboration entre l'Eglise et l'Etat. Grâce à cette collaboration, nos compatriotes vont désormais vivre dans des conditions favorables à leur foi. Je suis convaincu qu'il est nécessaire de commencer par une réforme complète des principales institutions et organisations du gouvernement. Le progrès individuel sera ainsi plus facile. Procédons par comparaison: [illegible] si un peuple vit sur le [illegible] [illegible] fère, et c'est ce que fe-

(A suivre en page 2)

CHOSES D'ITALIE

[illegible]

L'ONGUENT VICKS

Sauvé de la pneumonie par Vicks

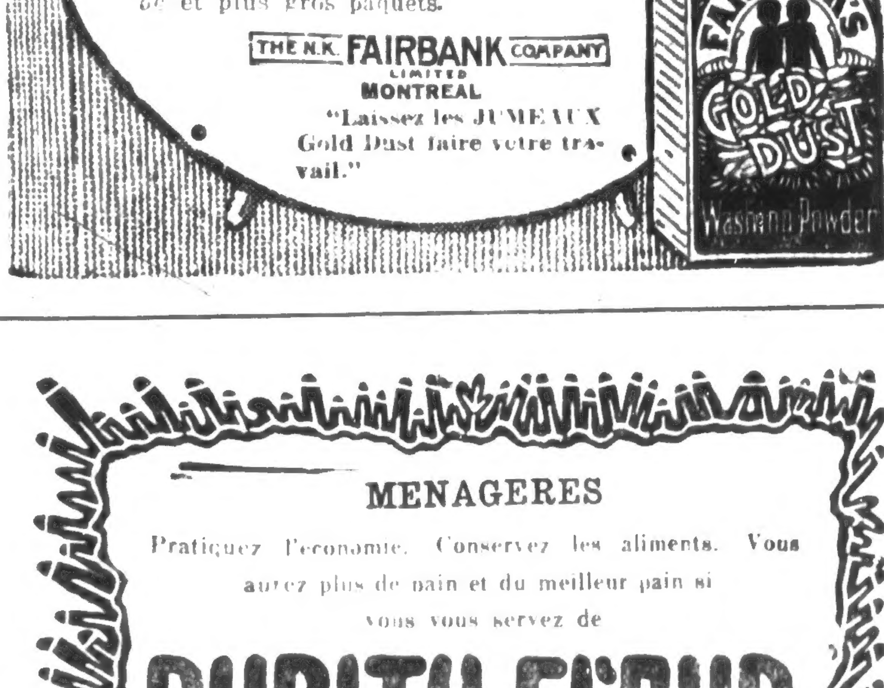
[illegible]

En vente chez tous les pharmaciens à 50 sous le bocal.

Ecrivez à la Vicks Chemical Co., 344 rue Saint-Paul W. Montréal P.Q. pour un échantillon gratis.

Quoique Vicks est nouveau au Canada, la vente en est remarquable aux Etats-Unis. Au-dessus de 17 millions de bocaux vendus annuellement.









LA PAIX RELIGIEUSE

On peut espérer maintenant que la première législature française de l'après-guerre ne s'achève pas sans que l'Eglise de France ait reçu le statut légal qui lui est nécessaire pour assurer définitivement son existence matérielle dans sa pleine indépendance spirituelle et dans le respect absolu de sa hiérarchie.

Le texte intervenu entre le Saint-Siège et la République française vient, en effet, d'être publié. Il prouve que, dans le cadre des lois existantes, l'Eglise de France pourra trouver désormais les garanties d'une organisation qui réponde à ses plus légitimes préoccupations, religieuses et morales plus encore que matérielles.

Qu'y a-t-il de changé dans la situation qui fut créée en 1905 par le refus du Pape Pie X d'accepter la loi de séparation votée à la fin de l'année précédente? Un récent article de Sa Grandeur Mgr Baudrillart permet de le [illegible] nettement.

[illegible] Mgr Baudrillart fut en 1906 consulté par M. [illegible] président du conseil des ministres français sur les chances d'acceptation par le Pape de la nouvelle législation. Elle ne sera pas acceptée, elle ne peut pas l'être, répondit catégoriquement [illegible]. La décision souveraine du Pape devait bientôt confirmer ce pronostic.

Les changements survenus depuis 1906 portent donc sur trois points. 1o. La loi de 1905 ne résultait pas d'un accord entre les 2 pouvoirs religieux et civil. Elle fut exclusivement oeuvre de ce dernier. Aujourd'hui, au contraire, les relations sont rétablies [illegible] Saint-Siège et la République [illegible] parfaite entente.

2o. Postérieurement [illegible] deux autres lois [illegible] en 1907 [illegible] qui ont permis [illegible] l'exercice du culte. De fait, en dépit des bruits ridicules qui ont circulé dans quelques pays étrangers, jamais l'exercice du culte n'a subi en France d'interruption. Il y avait là, déjà, un commencement, bien insuffisant certes, [illegible] de garantie.

3o. Mais surtout, depuis 1906, [illegible] Mgr Baudrillart [illegible] ces juridictions ont établi par une jurisprudence constante une interprétation de la loi conforme au respect de la hiérarchie catholique "selon l'esprit de l'article 4 de la loi de Séparation".

Voici le fait fondamental [illegible] que le regretté Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique de Paris, [illegible] publié [illegible] formulé en ces termes: "Sur ces deux points [illegible] respect de la hiérarchie [illegible] catholiques. [illegible] ne s'est pas produit depuis 1905, comme [illegible] est tenu de respecter le pouvoir de discipline et de police de son curé ou de son évêque, le prêtre hérétique ne peut célébrer l'office dans l'église paroissiale et, de même, l'incroyant n'a pas le droit de se servir de l'église pour un usage qui n'est pas explicitement conforme à celui que prescrit la liturgie catholique."

Aussi bien si la Loi de Séparation a appauvri l'Eglise de France, l'a-t-elle nullement affaiblie [illegible] au contraire [illegible] la vigueur et la [illegible] de sa vie religieuse [illegible]

[illegible] auquel les deux pouvoirs viennent de se mettre d'accord donnera plus de robustesse encore et de sécurité à l'organisation du culte. Il sera, en outre, le signe sensible du rétablissement de la paix religieuse dans un pays où tant de vieux ferments de guerre civile ont été enfouis à jamais dans la boue sanglante des tranchées.

X Y Z

LOUIS XIV

(Suite de la page 1)

deux réunies fut un merveilleux ouvrier de la grandeur nationale. Regardez maintenant autour de vous, et vous reconnaitrez aussi que les problèmes devant lesquels ce Prince s'est trouvé n'ont pas changé. Qu'avons-nous rencontré devant nous, en 1914, nous menaçant dans notre vie de peuple? L'Empire. A quelles conditions maintiendrons-nous le résultat de notre victoire, sinon en méritant, comme Louis XIV le voulait, un renom, parmi les petits Etats, de modération et de probité? Quel danger immédiat courons-nous? Celui de la discorde intérieure. A quoi devons-nous consacrer nos meilleures énergies? à rétablir, à consolider de plus en plus l'unité d'âme du pays. Quel rôle devons-nous assumer de plus en plus en Europe? Celui d'y maintenir la mesure, cette vertu qui est la caractéristique propre du Génie Latin. Remercions M. Louis Bertrand de nous apporter cette leçon avec son beau livre qui se trouve ainsi être, en même temps, une courageuse et salubre action civique.

(Le Gaulois) Paul Bourget
de l'Académie française

LE JOURNAL DE NICOLAS II

On sait que Nicolas II avait l'habitude de noter régulièrement chaque soir les menus faits de la journée, habitude dont il ne s'était pas départi même en exil à Tobolsk, même à la veille de son martyre à Ekaterinenbourg. La maison d'édition russe "Slovo", à Berlin, vient de publier la première partie de ce journal (1890-1906, et, si quelque dix ans nous séparent encore des affres révolutionnaires, une indicible impression de tragique émane déjà des confessions impériales.

Au premier abord, rien n'est plus anodin, d'une tonalité plus en grisaille que les annotations rapides, souvent presqu'elliptiques, de l'infortuné monarque. Les chercheurs d'émotions violentes, les amateurs de style rare, les historiens en quête de secrets d'Etat, ne manqueront pas d'éprouver une véritable déception à parcourir ce premier volume. Mais, pour les curieux de psychologie, quelle révélation écrasante! Ce qui frappe avant tout, chez ce maître de 160 millions de sujets, c'est l'absence de préoccupation politique, l'irrésistible apathie dont il témoigne envers les affaires d'Etat, l'incurable marasme que lui inspirent ses ministres, les audiences, les paperasses administratives. Héritier d'un trône magnifique, il écrit en date du 29 janvier 1890:

"Aujourd'hui, pas de séance du Conseil de l'Empire: je ne le déplore nullement." Et plus tard, le 10 décembre 1894, cette simple phrase mais si lourde d'inguérissable et pesant ennui: "J'ai lu sans fin les rapports des gouverneurs". Puis, le 13 avril 1896: "On m'a fatigué par toutes sortes de rapports"... Ce n'est pas que le Tsar ait jamais voulu échapper aux obligations de son métier; il travaillait honnêtement, laborieusement, mais non sans éprouver le sentiment de succomber à la besogne paradoxale de gouverner, en autocrate, la sixième partie du monde. Sa tâche dépassait la médiocrité de ses forces, et le ravalait au degré d'un simple appareil enrégistreur et d'une machine à signatures. Incapable d'embrasser les ondoiements contradictoires des réalités russes, il se donnait, parfois, l'illusion de les réduire à l'unité en traçant au crayon bleu, dans les marges des rapports, toujours les mêmes formules schématiques, d'une désespérante banalité.

De là une tendance à l'automatisme, psychologie dont les mémoires du Tsar décèlent de plus en plus la douloureuse empreinte. L'empereur emploie constamment les mots usés de tous les jours, construit ses phrases sur un moule identique. Il a le souffle court; l'étoffe lui manque. Ses émotions, ses pensées, ses gestes se figent invariablement dans des formes stéréotypées. On a souvent l'impression d'un cerveau déjà prisonnier de manies incorrigibles, et Tsarsko-Sélo s'apparente soudainement aux sombres mystères de l'Escurial. Aux heures des pires désastres pendant la guerre japonaise, l'empereur se borne, presque tous les jours, à consigner les trophées de sa chasse aux corbeaux et à mentionner les alternances de la température. "Je me suis promené... j'ai tué tant de corbeaux". Avec une effroyable monotonie cette phrase sacramentelle — où seul le nombre de volatiles abattus apporte quelque variété — revient sous la plume du Tsar tandis que l'émeute secoue les assises du régime et que les défaites russes ensanglantent la Mandchourie.

Certains s'empresseront sans doute de tirer de cet étrange désintéressement la preuve d'une parfaite sécheresse de coeur. Rien n'est plus faux. La vérité, c'est que le Tsar avait une exquise pudeur de sa sensibilité et qu'il éprouvait une invincible répugnance à confier au papier autre chose que des annotations presque algébriques. Mais, lorsqu'il lui arrive, sous le coup d'une émotion véhémente, de faire violence à sa réserve et à sa timidité, des paroles souvent déchirantes en leur simplicité laconique mettent à nu les trésors de tendresse, de pitié et de douceur. "Ce fut la mort d'un saint, écrit-il le jour du décès d'Alexandre III. Dieu, prête-nous ton aide! Pauvre chère maman!" Obligé d'accueillir les condoléances officielles, il note sans honte: "J'ai failli éclater en sanglots".

Nicolas II a été le plus exemplaire des fils, un mari et un père modèle. "Chaque jour, écrit-il, je bénis le Seigneur et je le remercie du fond de l'âme pour le bonheur dont il m'a récompensé... Un homme n'est pas en droit d'exiger plus sur cette terre. Mon amour et mon respect pour ma chère Alice augmentent toujours". Et ailleurs: "Nous n'avons pas la force de nous quitter." "J'ai été libre aujourd'hui, continue-t-il, nous avons déjeuné et dîné seuls...." Comme un écolier les jours de congé, l'empereur savoure la joie d'échapper aux pompes de la cour et aux corvées administratives: "C'est un plaisir ineffable de vivre tranquillement, dans la solitude, sans voir personne, jour et nuit ensemble...."

Ce grand honnête homme, hélas! n'était pas créé pour régner. L'éducation toute patriarcale qu'il a reçue, la simplicité de ses goûts, sa timidité, sa bonhomie, limitaient ses ambitions au calme bourgeois de la félicité familiale. Alors qu'un foyer souriant et le gazouillis des enfants auraient suffi pour embellir sa vie, le sort l'a juché au faîte d'un formidable empire. Onze jours après son avènement au trône, le 31 octobre 1894, Nicolas II avoue sans ambiages qu'il "s'était levé avec une terrible (sic) émotion, car en traversant les salons, il fallait prononcer quelques paroles devant les délégations assemblées. Grâce à Dieu, cela s'est bien passé!" Le 2 novembre: "A 3 heures 30, j'ai reçu toute la suite; de nouveau, j'ai été obligé de prononcer quelques mots..."

Tel était, à l'aube de son règne, le plus malheureux et, certainement, le mieux intentionné des monarques. Mais son portrait serait incomplet si nous omettions sa résignation mystique, même de fatalisme oriental. Il en résultait, chez cet homme appelé à trancher des problèmes d'une répercussion infinie, des hésitations, des louvoiements, une absolu léthargie qui faisait de la Russie une barque à la dérive, au pilote frappé de paralysie. Débordé par les événements, l'Empereur laisse échapper en pleine guerre contre le Japon, ce cri de noyé balloté dans la tourmente: "Comme tout est devenu plus compliqué, plus difficile! Mais Dieu est plein de miséricorde: des jours calmes succéderont aux épreuves qu'il nous envoie." L'avenir a eu beau démentir cet acte de foi, par une accumulation de tragédies sans précédent dans l'histoire: la religion du Tsar n'a rien perdu de sa vigueur; elle lui a permis d'attendre les sommets d'héroïsme et de sainteté dans la splendeur d'une rédemption assez éclatante pour imposer à la postérité une pieuse vénération.

(L'Echo de Paris) Serge de Chessin

NOTES LOCALES

Nos marchands se plaignent de la rareté de l'argent.

* * *

La première séance du nouveau conseil aura lieu le 2 janvier 1924.

* * *

M. J. A. Charette est parti hier pour Chicago où il doit passer l'année.

* * *

M. l'abbé Primeau est de retour d'un voyage à Rome. Enchanté de son voyage.

* * *

Les billets pour admission à la messe de minuit sont en vente. S'adresser au sacristin.

* * *

On est à peu près certain que l'école Provencher sera prête pour les classes après les vacances du jour de l'an.

CONDOLEANCES

Condoléances de la Cour Taché No. 252

A l'assemblée régulière des membres des Forestiers Catholiques de la Cour Taché No. 252, il fut proposé et résolu unanimement que les membres de cette Cour ont appris avec un profond regret la mort de leur frère M. Wilfrid Aumais. Que le Secrétaire transmette à la famille du défunt, les sincères sympathies des membres de cet ordre, et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille, aux Forestiers Catholiques, et aux journaux.

Par ordre.
Cour Taché No 252, C. O. F.
Per Ovide Bellavance, Secrétaire.

LES OCTROIS A NOS ECOLES

Nous constatons que l'échevin Wilson a encore fait du zèle au Conseil de Ville lundi soir au sujet des octrois à l'Académie Saint-Joseph et à l'Académie Provencher.

Il parait qu'on se demande toujours en dessous du bonnet de M. Wilson si ces écoles sont des écoles publiques et s'il y a lieu de voter les octrois.

Nous signalons cette conduite de M. Wilson, qui se croit un fort grand homme. En voici un qui ne fera pas vieux au Conseil, nous lui en donnons la cordiale assurance.

Si nos gens peuvent une fois s'habituer à se défendre — comme on se défendait il y quelques années — bien des petits messieurs pourraient bien trouver le potage un peu chaud d'ici à quelques mois.

BARRES EST DECEDE

M. Maurice Barrès, romancier et homme politique français est décédé.

Il était né à Charmes, Vosges le 22 septembre 1862. Il fit ses études au Lycée de Nancy et se rendit en 1882 à Paris où il écrivit presqu'aussitôt des les revues des "jeunes".

"Sous l'oeil des Barbares" (1888) — "Un homme libre" (1889) — "Le jardin de Berrenice" (1891) forment une sorte de trilogie; l'unité intime s'en rapporte à "l'égotisme" (culte du moi).

Dès 1888, il avait pris parti pour le général Boulanger et, élu député de Nancy en 1889, il avait siégé à la Chambre jusqu'en 1893. Cette dernière année, il publia le "Culte du moi", "Examen de trois idéologies", et "Ennemi des lois", où son inditidualisme répudie toute discipline sociale.

En 1894, il fait représenter une "Journée parlementaire", comédie de moeurs, puis fait paraître, en 1895 "Du sang, de la volupté et de la mort", recueil de commentaires psychologiques, qui trahissent par endroits des besoins de sympathie et des préoccupations de solidarité.

Enfin en 1897, il donne les "Déracinés", en 1900 "L'Appel au soldat" et en 1902 "Leurs Figures", volumes formant la trilogie, le roman de l'"Energie nationale" où il renonce à l'"égotisme" et, prenant à partie le régime social, proteste contre ce qu'il appelle la "désagrégation de la France".

Souvent obscur, presque toujours maniéré, subtil, Barres se plaît dans les raffinements et les complications. Mais c'était un analyste très délicat, à la façon de son maître Stendhal. C'était aussi un très habile styliste, qui, s'il péchait d'ordinaire par l'affectation, n'en a pas moins écrit, dans une langue à la fois aigue et fluide, des pages tout à fait exquises.

Maurice Barrès avait été admis à l'Académie française en 1907.



